



Section académique de CAEN

206 Rue Saint-Jean

14000 CAEN

Tel : 02 31 83 81 60/61

Mel : s3cae@snes.edu

Monsieur le Recteur,

C'est avec une certaine surprise que nous avons pris connaissance de la composition du CAVL de l'académie de Caen. Pour la première fois depuis que cette instance existe, aucun représentant des personnels d'enseignement, d'éducation ou d'orientation ne figure parmi les membres adultes que vous avez désignés.

Vous n'êtes pourtant pas sans connaître l'investissement en particulier des collègues CPE dans l'animation de la vie lycéenne, aussi bien à l'échelle des EPLE que de l'académie. Ainsi, plusieurs d'entre eux ont été sollicités et associés à l'animation du séminaire préparatoire au premier CAVL que vous venez de présider le 13 décembre.

Nous osons croire qu'il ne s'agit que d'un oubli. Dans le cas contraire, nous serions amenés à émettre une protestation d'autant plus vive que les CPE ont déjà vécu avec beaucoup d'amertume la précipitation dans laquelle sont intervenus la modification du système représentatif des lycéens ou la création des conseils de vie collégienne. Ils pourraient y voir un deuxième déni de leur rôle dans l'éducation à la citoyenneté, auquel pourtant le Ministère proclame son attachement à l'heure de la mise en œuvre du parcours citoyen. C'est pourquoi nous vous demandons de revoir la composition du CAVL afin d'y intégrer des représentants des personnels les plus impliqués dans la vie lycéenne.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur à l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le SNES-FSU,

Mario Bardot, Secrétaire académique

Magali Gouju, Clarisse Macé, Philippe Guingand, Secteur CPE académique